

Nos déchets, un problème et quelques solutions.

On considère que chacun de nous produit, en moyenne, 6 litres de déchets par jour et par personne, soit plus de 2 m³ par an. Une fois mis à la poubelle les déchets ne disparaissent pas, les difficultés commencent. Tous les déchets ne se valent pas, certains sont faciles à éliminer et ne présentent pas de risques particuliers, d'autres au contraire sont extrêmement dangereux, certains sont recyclables et entrent dans une filière professionnelle bien organisée, d'autres devront être détruits ou à défaut enfouis dans le sol définitivement. Tout ne peut pas être recyclé, mais ce qui peut l'être ne doit pas être mélangé avec ce qui devra être détruit, le premier geste est fondamental : trier correctement, y compris dans les grands containers collectifs. Limiter les emballages à l'achat, éliminer vous même sur place les déchets de cuisine par compostage, porter en déchetterie ce qui n'est ni ordure ménagère, ni « caisse jaune » ; les produits chimiques, les huiles de vidange, les déchets médicaux et bien entendu les vieux appareils électriques ou électroniques tout cela peut être recyclé à condition d'être collecté. A vous de jouer car c'est votre argent et votre avenir qui sont en jeu, un tri mal fait coûte 3.3 fois plus cher et les pollutions engendrées aujourd'hui seront là pour des centaines d'années.

Les solutions : pour les bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, papiers et cartons : caisses jaunes individuelles disponibles en mairie ou containers à couvercles jaunes. Pour les déchets de cuisine ou de jardins : bac à compost disponibles à la déchetterie de Nègrepelisse pour 15 €.

Pour les ordures ménagères résiduelles y compris pot à yaourt, barquettes ou sacs plastiques, pas de recyclage mais un traitement par enfouissement aussi maîtrisé que possible.

Pour les bouteilles et bocaux en verre : containers à verres.

La déchetterie de Nègrepelisse en quelques chiffres :

Rapport d'activité à fin septembre 2008 :

- Fréquentation des particuliers en hausse (+22%), mais les habitants de Bruniquel restent très peu actifs : 72 passages sur 9077 pour la période.

- Que deviennent nos déchets ?

Les déchets recyclables :

- les cartons collectés par la DRIMM à Montech, quantité 11 tonnes, coût : 123 €, valorisation reportée sur le contratEco-emballages

- les ferrailles et batteries, collecte et reprise par la société Fervert de Nègrepelisse, quantité : 96 tonnes, valorisation : 12 574 €

- les appareils électriques et électroniques : 11 tonnes de réfrigérateurs et congélateurs traités par la société Frigopolis de Toulouse

- 13 tonnes d'appareils ménagers divers traités par la société Fourment de Lavilledieu

- 12 tonnes d'écrans démantelés par la société Cestas en Gironde

Recette globale estimée à 2 320 €

Les déchets non recyclables :

- les encombrants, vieux mobiliers, déchets non valorisables, enfouis à Montech par la DRIMM. Quantité : 573 tonnes, Coût : 34 300 €
- les gravats : mis en décharges près de la déchetterie, 315 tonnes
- les déchets verts, broyés et compostés par la société Fervert à Nègrepelisse
quantité : 375 tonnes, coût : 11 261 €
- les huiles de vidange, reprises gratuitement par SEVIA/SRRHU, collecteur agréé par le département
- les déchets médicaux à risque infectieux, collectés et traités par une société spécialisée de Toulouse : ESPASS, quantité : 61 kg, coût : 319 €
- les déchets dangereux : produits toxiques, peintures, etc.. collectés par une société spécialisée et incinérés par un organisme industriel dans le Rhône, quantité 15 tonnes, coût : 9 972 €

- Animations et information du public

Des visites et animations sont organisées sur demande à l'attention des écoles, centre de loisirs et communication écrite de l'intercommunalité.

Semaine nationale de la réduction des déchets. Exposition tout public à l'école publique de Nègrepelisse du 24 au 30 novembre

Déchetterie intercommunale ; au Douats à Nègrepelisse (suivre vieille route de St Etienne de Tulmont au 2^{ème} rond point en venant de Bruniquel)

Téléphone : 05 63 67 85 32 ouverte du lundi au samedi

Une carte individuelle gratuite est remise aux habitants de la communauté de communes des Gorges et Vallées de l'Aveyron sur justificatif de domicile.